

Type d'étude	coût
Étude préliminaire d'une demande de modification au zonage	1 015 \$
Étude d'une demande de modification au zonage.....	14 256 \$
Si requière une modification au Plan d'urbanisme, s'ajoute.....	+21 110 \$
Si le projet requière la tenue d'un scrutin référendaire, s'ajoute.....	+4 750 \$
Étude préliminaire d'une demande de dérogation mineure	1 015 \$
Étude d'une demande de dérogation mineure (avis public inclus).....	3 167 \$
Étude préliminaire d'une demande d'usage conditionnel	1 015 \$
Étude d'une demande d' usage conditionnel	3 167 \$
Étude d'une demande de démolition (autre qu'une dépendance).....	5 177 \$
Étude d'une demande de démolition qui n'a pas à être soumise au Comité.....	634 \$
Étude d'une demande de démolition d'une dépendance accessoire à l'habitation.....	0 \$
Étude préliminaire d'une demande pour une garderie (L.R.Q., c. S-4.1.1, art 134).....	1 015 \$
Étude d'une demande pour une garderie au sens de l'article 134 (avis pub. incl.).....	2 639 \$
Étude préliminaire d'une demande de Projet particulier	1 015 \$
Étude d'une demande de Projet particulier :	
• Projet d'occupation.....	7 384 \$
• Projet de construction ou modification :	
• Superficie de 500 m ² ou moins.....	7 384 \$
• Superficie de 501 m ² à 10 000 m ²	24 954 \$
• Superficie de 10 001 m ² à 25 000 m ²	49 243 \$
• Superficie de plus de 25 000m ²	70 365 \$
Étude d'une demande de modification d'un projet particulier (déjà autorisé par résolution).....	15 844 \$
Si requière une modification au Plan d'urbanisme, s'ajoute.....	+21 110 \$
Si le projet requière la tenue d'un scrutin référendaire, s'ajoute.....	+4 750 \$
Étude préliminaire d'un article 89 de la Charte de la Ville de Montréal.....	1 015 \$
Étude d'une demande d'un projet visé par l'article 89 de la Charte:	
• Projet d'occupation.....	2 310 \$
• Projet de construction ou transformation :	
• Superficie de 500 m ² ou moins.....	2 310 \$
• Superficie de 501 m ² à 10 000 m ²	11 060 \$
• Superficie de 10 001 m ² à 25 000 m ²	20 100 \$
• Superficie de plus de 25 000m ²	31 670 \$
Étude d'une demande de modification d'un projet visé par l'article 89:	
• Superficie de 500 m ² ou moins.....	2 310 \$
• Superficie de plus de 500 m ²	4 070 \$
Étude d'une demande d'exemption d'unité de stationnement (fond de compensation), sauf exception	1 533 \$
Unité (s) située (s) dans le territoire situé au sud –est des limites suivantes : (À l'est de C-Crescent, longe Q-Mary jusqu'à Decelles, de Decelles jusqu'à J-Brillant, longe J-Brillant puis E-Mtpetit)	Coût/unité : 5 000 \$
Sur le reste du territoire de l'arrondissement :	
• Bâtiment comprenant un maximum de 5 logements.....	2 500 \$
• Autres catégories de bâtiments.....	3 500 \$
Projet soumis au titre VIII (PIIA) :	
• En secteur significatif soumis à des normes ou critères (transformation + de 5 000 \$).....	208 \$
• En secteur significatif soumis à des normes ou critères (transformation imm. significatif + de 50 000 \$).....	518 \$
• En secteur significatif soumis à des normes ou critères (agrandissement + de 50 000 \$).....	518 \$
• En secteur significatif soumis à des normes ou critères (nouvelle construction + de 100 000 \$).....	776 \$
• Projet soumis au titre VIII, pour les articles : 22, 23, 28, 28.1, 28.2, 28.3, 45.2, 48.1, 67, 69, 70, 70.1, 106, 122.5.1 et 544. Ce tarif ne s'applique pas lorsque des frais ont déjà été perçus en vertu des articles 15 et 16.	518 \$

Les coûts prévus pour une étude préliminaire peuvent être déduits d'une demande d'étude formelle, si celle-ci est déposée dans un délai de 6 mois suivant la date de la réponse donnée au requérant pour sa demande d'avis préliminaire.

N.B. : Les coûts ici identifiés sont extraits de différents règlements. Seuls ces règlements peuvent représenter une version officielle.